



Autorisation parentale en faveur de Bici Entertainment SA – Aquaparc

En signant ce document, le représentant légal :

- autorise l'enfant mineur à entrer seul à Aquaparc
- assure être joignable et à distance raisonnable d'Aquaparc

Les enfants entre 12 et 15 ans sont autorisés à entrer seuls, non accompagné d'une personne majeure, dans le parc sur remise de ce document signé par un représentant légal.

Au-dessous de 12 ans, les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure.

Je soussigné (e)

Melle/Mme/Mr./.....

Déclare vouloir laisser entrer seul mon (mes) enfant(s) en date du :/...../.....

Nom, prénom et date de naissance des **enfants** :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Par ce fait, je décharge Bici Entertainment SA (Aquaparc) de toutes responsabilités en cas d'incidents (accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres) survenant sur la (les) personne (s) ci-nommé (s) ci-dessus.

Nom et No de tél d'un **représentant légal** des enfants, joignable durant cette journée par la direction du parc :

1/.....

2/.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du parc et des consignes de sécurité à respecter pour l'utilisation des attractions, et d'en avoir informé mon ou mes enfants.

Date :.....

Signature : (Signature précédée de la mention "lu et approuvé")